



LE CODEF ÉVINCÉ...

Suite à un recours gracieux diligenté par une association creusotine, l'ARS a décidé de modifier les nominations des représentants de la Commission Des Usagers (CDU) du centre hospitalier de Montceau les Mines.

Communiqué de presse.

Le Codef a souhaité porter à la connaissance des usagers les tenants et les aboutissants de cette décision inique.

Après avoir proposé dans un premier temps **d'écarter eux-mêmes**, soit le titulaire d'une association départementale, soit le titulaire du Codef, l'ARS a finalement décidé de rétrograder le titulaire du Codef en suppléant et d'évincer le suppléant du Codef.

Cette décision de l'ARS cible uniquement le Codef, association montcellienne qui œuvre depuis plus de vingt ans pour la défense et les droits des usagers de notre bassin de vie. Elle le prive de toute voix délibérative.

Ce constat a amené le Codef à s'interroger légitimement sur les vrais motifs de l'ARS à sanctionner une association locale au profit d'une association creusotine et d'une organisation départementale.

Dans un courrier à l'ARS, le Codef est revenu sur la première réunion de la CDU à laquelle l'association a participé. Lors de l'élection à la vice-présidence 2 candidats se sont présentés dont le titulaire du Codef. Ce dernier n'a recueilli qu'une voix, la sienne, et toutes les autres se sont reportées sur l'autre candidature. Etions-nous déjà dans une première phase de marginalisation du Codef ? Telle est la question.

Lorsque le Codef a été contacté par les services de l'ARS pour proposer sa candidature, **ce qui n'était jamais arrivé historiquement**, la direction collégiale du Codef a cru à une volonté de "faire tourner" les associations représentatives des usagers au sein des CDU.

Visiblement il n'en était rien. Rester au sein de la CDU serait cautionner cette décision arbitraire qui, par ailleurs, prive le Codef de voix délibérative et la relègue au rang de faire valoir. En conséquence, le Secrétaire de la direction collégiale du Codef, titulaire avant cette décision a présenté sa démission au président de la CDU.

Manifestement le Codef dérange... **Une bonne raison pour continuer et vous inviter à la réunion publique prévue le vendredi 24 mars 2017 à 17H30 – grande salle du Syndicat des Mineurs à Montceau les Mines.** Nous vous présenterons les dernières décisions du Comité pour la Performance et la Modernisation de l'Offre de soins (COPERMO) et leur impact sur l'avenir de notre centre hospitalier au sein du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).

Venez nombreux, l'hôpital le vaut bien !

Mars 2017